



DÉVELOPPER LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPÉRIENCE PATIENT DANS SA PRATIQUE

le vendredi 17 novembre 2023

Intervenant(e)s :

M^{me} MEYER Clara, diplômée d'un master santé
parcours éducation thérapeutique, formatrice
et coordinatrice

M. MANZONI Franck, partenaire en santé
expérience patient, formateur et consultant
en éducation thérapeutique

CONTENU & OBJECTIFS

La prise en compte de l'expérience des patients est devenue une nécessité pour l'amélioration de la qualité du système de santé, comme en témoigne le plan « ma santé 2022 » qui souhaite remettre l'utilisateur au cœur de son fonctionnement.

Plus largement, la prise en compte de l'expérience patient et le partenariat de soins avec les patients sont vecteurs d'amélioration de la satisfaction des professionnels de santé et du secteur médico-social, dans leurs pratiques professionnelles au quotidien.

Cette formation abordera uniquement les apports théoriques de l'expérience patient.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

- Définir ce qu'est l'expérience patient
- Distinguer l'expérience patient dans un partenariat de soins
- Reconnaître les différentes modalités de mise en œuvre d'un partenariat de soins avec les patients
- Développer une posture professionnelle permettant une relation partenariale favorisant la prise en compte de l'expérience patient
- Détecter les freins et les leviers à l'intégration de l'expérience patient
- Reconnaître les intérêts de la prise en compte de l'expérience patient dans l'organisation du système de santé



PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française (Écrite & parlée)



PUBLIC VISÉ :

Professionnels des secteurs : sanitaire, social, médico-social et patient expert



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matériel ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



MÉTHODES MOBILISÉES :

Alternance de méthodes affirmatives (Exposé magistral), interrogatives (Brainstorming) et participatives / interactives.



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Pré et post tests - Quiz de connaissance - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



TARIF :

350 euros à défaut d'une prise en charge par l'Agence Nationale du DPC
(Déjeuners et pauses compris)

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFIS ou par virement bancaire



DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 7 heures - De 8h30 à 17h30



DATES ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Le **vendredi 17 novembre** - **Date limite d'inscription le 10 novembre** - à L'hôtel Bellepierre (NORD)

Référence ANDPC : 85042325010 Session 23.001



INSCRIPTIONS :

Si éligible par l'ANDPC à partir de votre compte : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/login>

Dans les autres cas, contacter le secrétariat



CONTACT :

M^{me} Billaud Isabelle au **0262 26 98 91** - aformationisante@gmail.com